

Relevé de Décisions

27/03/2018

Vote du Budget Primitif 2018

Le Budget Primitif 2018, présenté par le Maire, s'équilibre en dépenses et en recettes à 407.780,92€ pour la section de fonctionnement et à 262.273,84€ pour la section d'investissement.

Taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal, décide, à la majorité des membres présents, d'augmenter de 1% les taux 2017 de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti pour l'année 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 8,16% à 8,23%
- Foncier bâti : 10,16% à 10,26%
- Foncier non bâti : 78,90% à 79,69%.

Acquisition panneaux de signalisation

Suite à la réunion de la Commission de la Voirie ayant fait ressortir un besoin de remplacement de certains panneaux de signalisation des lieux-dits et autres équipements, Monsieur le maire présente à l'assemblée plusieurs devis correspondants.

Le devis de l'entreprise ALEC COLLECTIVITES / LACROIX SIGNALISATION est retenu pour un montant de 952,90€ HT.

Subventions 2018

Les subventions sont attribuées pour l'année 2018 à hauteur de 5.811,87€.

Acquisition Epareuse

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le matériel d'entretien de la voirie n'étant plus performant du fait de son ancienneté, il a demandé un devis à divers fournisseurs dans le but de procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal retient la proposition des Ets JUILLARD CONDAT SAS Groupe FAURE pour un montant total HT de 12.500€ HT.